

2018 - 2019



LIVRET DE L'ETUDIANT

EDITO



Moumen DARCHERIF
ECAM-EPMI



Olivier HUET
EPSS



Philippe ROUDEN
ILEPS

Nous sommes heureux de vous accueillir au sein d'un des établissements d'enseignement supérieur de l'**Institut Polytechnique Saint-Louis**.

Ces établissements sont au nombre de 4 écoles : 3 écoles membres (ECAM-EPMI, EPSS, ILEPS) et 1 école associée (IFCAE).

La première mission de l'IPSL est de mettre à votre disposition les conditions d'un environnement propice à votre formation pendant toute la durée de vos études.

Vous serez accompagnés au cours de votre formation par de nombreuses personnes, même si vous n'aurez peut-être pas l'opportunité de les rencontrer toutes.

Les services généraux, service informatique, service de sécurité, service administratif de l'IPSL oeuvrent en permanence au bon déroulement des activités de votre campus.

L'IPSL est un pôle d'enseignement supérieur à taille humaine, et c'est votre nouvelle « maison » : pas uniquement un lieu d'apprentissage pédagogique, mais également un lieu de vie.

Ce livret d'accueil est là pour vous aider à le découvrir.

Bon séjour parmi nous !

Le Directoire

SOMMAIRE

- ◆ **Présentation de l'IPSL** page 1
 - ◇ Le Campus IPSL page 2 à 3
 - ◇ Le Service Informatique page 4 à 6
 - ◇ Les Services Généraux page 7 à 8
 - ◇ La Résidence page 9 à 12

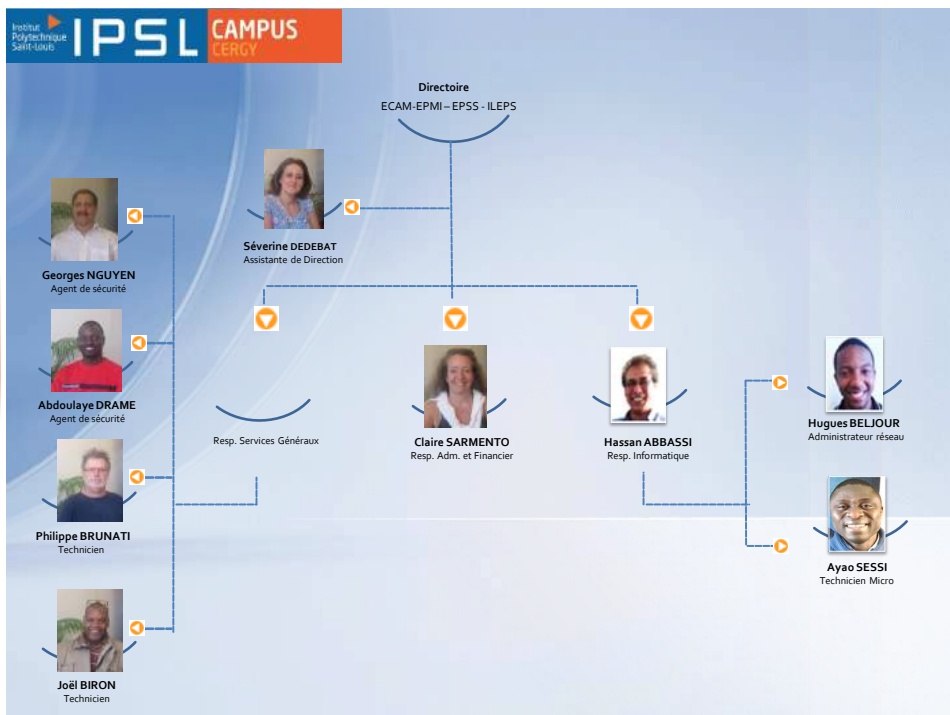
- ◆ **Le parcours de l'étudiant** page 13

- ◆ **La vie sur le Campus** page 14 à 18

- ◆ **La vie étudiante sur le Campus** page 19 à 20

- ◆ **La vie pratique à Cergy** page 21 à 26

PRESENTATION DE L'IPSL



Implanté depuis 1991 au coeur du Val d'Oise sur la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, l'IPSL est un pôle d'enseignement supérieur et de recherche privé à but non lucratif.

L'IPSL est une association dite loi 1901, présidée par M. Jean-Michel BELLARD.

La direction opérationnelle en est assurée par un directoire composé des directeurs des 3 écoles membres :

Moumen DARCHERIF (ECAM-EPMI), Olivier HUET (EPSS) et Philippe ROUDEN (ILEPS).

L'IPSL met à la disposition des écoles du groupe des services communs et mutualisés.

CAMPUS CERGY - LES MONTALANTS

13, Boulevard de l'hautil - Cergy



Le site des Montalants est ouvert de 7h30 à 20h30

VOS CONTACTS IPSL SUR LE SITE

- ◆ Responsable des Services Généraux : 01.30.75.61.55
- ◆ Joël BIRON, Technicien : 06.33.72.13.25 ou 01.30.75.60.63
- ◆ Philippe BRUNATI, Technicien : 06.71.63.90.69
- ◆ Séverine DEDEBAT, Assistante de Direction : 01.30.75.60.09
- ◆ Ayao SESSI et Hugues BELJOUR, Service Informatique :
01.30.75.60.88
- ◆ PC Sécurité : 01.30.75.60.03 ou 06.47.29.42.92

Horaires : 08h30 – 17h30 - Bât B

Le site des Montalants abrite trois écoles d'Enseignement Supérieur, membres de la COMUE - Université Paris-Seine.



◆ ECAM-EPMI

Ecole de Productique et de Management Industriel

Tél : 01.30.75.60.40 - contact@ecam-epmi.fr

◆ EPSS

Ecole Pratique de Service Social

Tél : 01.30.75.62.96 - epss@epss.fr



◆ ILEPS

Ecole Supérieure des Métiers du Sport

Tél : 01.30.75.60.50 - contact@ileps.fr



ainsi que d'autres écoles et organismes :

◆ IFCAE

Institut de Formation et de Conseil Adaptés aux Entreprises

Tél : 01.34.35.35.35 - www.ifcae.fr

◆ ACET FORMATION

Accompagnement, Conseils et Education Technique

Tél : 01.48.07.27.87 - www.acet.fr

◆ CNFPT

Tél : 01.30.30.82.20 - www.cnfpt.fr

◆ ESPERER 95

Tél : 01.30.38.86.66 - www.esperer-95.org

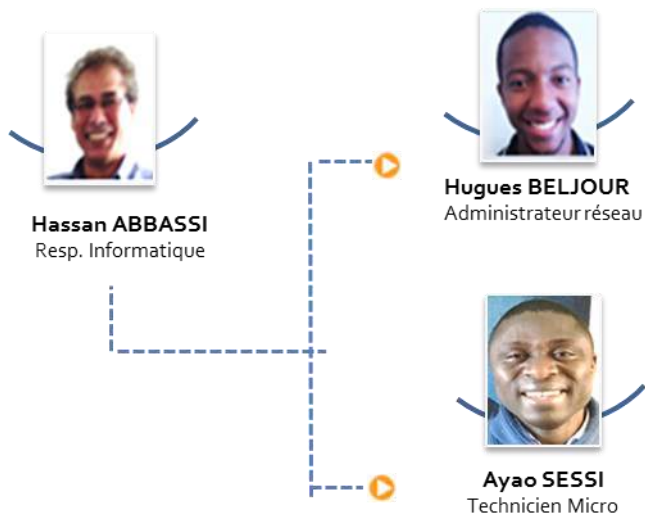
LE SERVICE INFORMATIQUE

L'IPSL met à la disposition des élèves, des enseignants-chercheurs, et du personnel administratif des écoles, un ensemble de ressources informatiques (logicielles et matérielles) destinées aux activités pédagogiques, scientifiques, de recherche-développement et administratives.

Il met en oeuvre des services de qualité basés sur des technologies de pointe et une infrastructure performante. La qualité de service est encadrée par un **contrat de services** entre le service informatique et les écoles qui explicite les niveaux et les exigences auxquels doivent se conformer les services.

A travers l'assistance informatique (helpdesk), le Service Informatique a à coeur d'offrir à tous les collaborateurs (académique, administratif, technique) des écoles l'assurance que leur demande a été comprise, qu'elle est traitée et qu'une réponse adéquate leur sera fournie.

Le service informatique IPSL, commun aux écoles, assure l'installation, la maintenance, la bonne utilisation, et la sécurité des systèmes.





Le catalogue des services informatiques :

Les étudiants de l'IPSL ont accès à un bouquet de services comprenant :

- ◆ Accès wifi sécurisé sur le campus et la Résidence de l'IPSL
- ◆ Boîte de messagerie électronique personnelle
- ◆ 312 postes informatiques (répartis dans une dizaine de salles, dont certaines en libre accès)
- ◆ Salles projets équipées de multimédia et dédiées aux travaux en petits groupes d'étudiants
- ◆ Connexion à Internet via deux opérateurs distincts, Renater et Level3
- ◆ Salles de cours et amphis multimédia équipés (vidéoprojecteur, Audio...)

Pour en savoir plus, consulter l'extranet du service informatique dédié aux étudiants :

campus.ipsl-edu.com



◆ Opération Dell

Le service informatique noue des partenariats avec Dell.

Chaque année, l'opération Dell permet aux étudiants de bénéficier d'importantes remises sur de nombreux modèles de leurs gammes de portables professionnels (Gamme Latitude, Précision...)

Le service informatique en quelques chiffres

- ◆ 32 serveurs physiques
- ◆ 6 baies de stockage Equallogic
- ◆ 147 machines virtuelles
- ◆ 277 postes de travail personnels (Administratifs, enseignants)
- ◆ 312 postes de travail partagés (Salles en pool)
- ◆ 250 postes étudiants de la Résidence
- ◆ 65 vidéoprojecteurs
- ◆ 43 imprimantes
- ◆ 48 switches
- ◆ 123 bornes wifi
- ◆ 15 écrans dynamiques

LES SERVICES GENERAUX

Une infrastructure moderne et quelques chiffres :

L'IPSL gère 12 bâtiments répartis sur une surface de locaux de 20 000 m² soit 3 hectares et de 4 parcs de stationnement.

L'IPSL dispose de surfaces gérées en commun pour toutes les écoles : une dizaine d'amphithéâtres pouvant accueillir entre 80 et 200 personnes ainsi que 62 salles (cours et TD) constituent l'ensemble des ressources.

Les Services Généraux IPSL assurent la gestion, l'entretien et la maintenance de ces installations, ainsi que leur sécurité.

L'IPSL met à votre disposition :

- ◆ des espaces de détente et de restauration sur plus de 1000 m²
- ◆ des moyens pour les étudiants et les associations pour l'organisation d'évènements tout au long de l'année. Votre école pourra vous renseigner.

L'IPSL abrite l'Espace Saint-Louis qui dispose d'un grand hall et d'un auditorium de 500 places équipé d'une régie moderne, lieu idéal pour organiser les grands évènements des écoles. Cet espace s'inscrit aussi au coeur du territoire du Val d'Oise pour l'organisation de conférences, assemblées générales, spectacles de musique, de danse ou de théâtre.

Les chiffres clés

- 1 salle de spectacle*
- 11 amphithéâtres*
- 62 salles de cours*
- 1 infothèque*

Resp. Services Généraux



Georges NGUYEN
Agent de sécurité



Abdoulaye DRAME
Agent de sécurité



Philippe BRUNATI
Technicien et gardien



Joël BIRON
Technicien

LA RESIDENCE

23, Boulevard du Port - Cergy



Située au 23, boulevard du Port (à l'angle de l'avenue du Ponceau et du Boulevard du Port), à 800 m des sites des Montalants, à 500 m du restaurant universitaire, du centre-ville, du centre commercial Les 3 Fontaines et de la gare RER.

Emanation de l'IPSL, la résidence étudiante est gérée par l'Association pour le logement des étudiants (ALE) de l'Institut Polytechnique Saint-Louis.

Elle est réservée en priorité aux étudiants des écoles de l'IPSL.

La résidence comporte 250 chambres réparties en 74 appartements collectifs : 60 appartements et 14 studios.

◆ ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

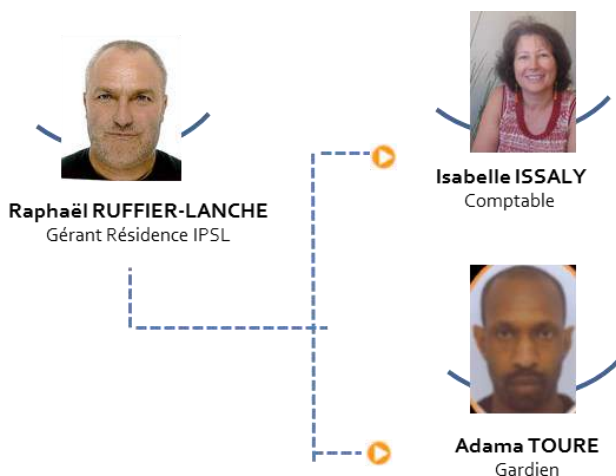
Mise à disposition à la Résidence :

- ◆ 1 salle télévision avec home cinéma
- ◆ 1 salle informatique équipée de 8 PC
- ◆ 1 imprimante
- ◆ 1 scanner
- ◆ 1 laverie avec 2 machines à laver
- ◆ 1 sèche-linge (avec monnayeur)
- ◆ 2 locaux à vélos, deux parkings à voitures

Vos contacts IPSL à La Résidence

- ◆ Raphaël RUFFIER-LANCHE , Gérant : 01.30.73.14.77
- ◆ Isabelle ISSALY , Comptable : 01.30.17.24.33

www.residence-la-croix-petit-verte.com



◆ **INFOS RESIDENCE**

◆ **INSCRIPTION**

Merci de vous rapprocher de votre école et de demander un code d'accès au site d'inscription en ligne ou de contacter le gérant : r.ruffier-lanche@ipsl-edu.com.

◆ **RESERVATION**

Muni de votre code et en suivant les instructions vous effectuerez votre réservation en ligne pour une chambre dans notre établissement. Le code délivré par l'école est valable 72 heures à compter de son envoi.

Un prépaiement d'un demi-loyer vous sera alors demandé, par CB uniquement, lequel montant sera déduit de votre premier loyer.

Loyer pour 1 chambre : 466€ - Parking : 15 €

◆ **ALLOCATION POUR LE LOGEMENT**

Demande à la CAF (val d'Oise) www.caf.fr

Saisir le département 95, la chambre qui vous est louée devient votre résidence principale.

Remplir tous les renseignements demandés en ligne puis valider.

Remettre l'attestation de loyer au gérant accompagnée d'une pièce d'identité.

Pour les étrangers :

CEE : Joindre un extrait d'acte de naissance traduit et authentifié par traducteur + lettre sur l'honneur des ressources en France (bourse, pension des parents)

Hors CEE : Joindre Titre de séjour en cours de validité.

◆ **CONNECTION INTRANET**

Lors de votre inscription et à la réception de votre dossier, il vous a été envoyé un mail avec votre login et mot de passe.

Pour vous connecter à l'intranet de la Résidence, 2 possibilités : le wifi ou le câble.

◆ **RECEPTION DE COLIS**

Suivant l'importance du colis et du prestataire, il peut être déposé au bureau du gérant ou faire l'objet d'un avis de passage.

◆ **COURRIER**

Adresse de la Résidence :

Me ou Mr

Résidence Etudiante IPSL

23, Boulevard du Port

Bte à lettre n°

95014 CERGY PONTOISE Cedex

Le courrier est distribué tous les jours dans les boîtes aux lettres.

◆ **TRI SELECTIF**

La résidence est pourvue de poubelles enterrées destinées au tri sélectif.

Celles-ci sont situées sur le trottoir devant la résidence.

Nous vous demandons de respecter les conditions du tri.

LE PARCOURS DE L'ETUDIANT

◆ Le site des Montalants - 13, boulevard de l'Hautill



- ◆ **A** : ACET FORMATION
- ◆ **B** : Administration IPSL - PC Sécurité
- ◆ **C** : ILEPS
- ◆ **E** : ESPERER 95
- ◆ **F1** : IFCAE
- ◆ **F2** : EPSS
- ◆ **H1** : CNFPT
- ◆ **H2 et J** : ECAM-EPMI
- ◆ **M** : Espace Saint-Louis - Infothèque - Lounge - Cafétéria et Self service

Vous trouverez également sur ce site :

- ◆ l'administration IPSL : ouvert de 8h30 à 17h30
- ◆ l'espace Saint-Louis, les bureaux des élèves
- ◆ les salles de cours informatique
- ◆ l'infothèque : ouvert de 9h à 18h
- ◆ le lounge : ouvert de 7h30 à 20h30

LA VIE SUR LE CAMPUS

◆ INFOTHEQUE

L'infothèque se trouve dans le bâtiment M et vous propose de nombreux ouvrages à consulter sur place ou à emprunter.

Des fonds documentaires sont aussi disponibles.

Ouverture de 9h à 18h

Tél : 01.30.75.61.85



◆ HYPERPLANNING

Un portail hyperplanning, accessible depuis vos ordinateurs ou smartphone via le web, planning.ipsl-edu.com/etudiant, vous permet de consulter votre emploi du temps et de prendre connaissance de votre salle de cours.

◆ ECRANS DYNAMIQUES

3 écrans dynamiques répartis sur tous les sites (affichage d'information en continue, emploi du temps, ...)

◆ **SALLES DE COURS**

Les tables, les chaises, et autres matériels ne doivent pas être déplacés d'une salle à l'autre. Certains enseignements nécessitent parfois des aménagements de salles particuliers. Il convient, dans ce cas, à l'issue de la séance, de remettre tables et chaises à leur place initiale.

◆ **CLOISONS MOBILES**

Certaines salles de cours sont équipées de cloisons mobiles.

Ces cloisons s'ouvrent et se ferment à l'aide d'une clef spéciale.

Pour votre sécurité, seuls les personnels de l'IPSL sont habilités à manipuler ces cloisons.

◆ **ASCENSEUR**

L'usage de l'ascenseur doit être réservé aux personnes en situation d'handicap. Il est aussi mis à la disposition des personnels, des équipes techniques et livreurs.

◆ **PROPRETE DES LOCAUX**

Nous comptons sur chacun de vous pour nous aider à garder en état les locaux et pour nous signaler tout dysfonctionnement dans les salles de cours, amphis et autres espaces communs.

◆ **TRI SELECTIF**

Des poubelles de tri sont mises à disposition sur le site.



◆ RESTAURATION :

◆ CAFETERIA / SELF

dans le bâtiment M au 1er étage.

Elle vous offre un service de restauration de 8h à 14h30.

Une cafétéria sera installée au bâtiment M au rdc à compter du 01/01/2019.

Vous trouverez sur le Campus plusieurs distributeurs automatiques de boissons froides, chaudes et de confiserie.

Des micro-ondes sont mis à disposition dans les salles à manger.

◆ SALLES A MANGER

dans le bâtiment M au 1er étage et au 2ème étage

◆ LOUNGE

dans le bâtiment M au Rdc

Un espace de détente et de travail appelé « Le Lounge » est mis à votre disposition. Vous pouvez également y déjeuner.



◆ **PARKING DES ETUDIANTS**

◆ **Un parc de stationnement**

100 places sont disponibles pour les étudiants au 1 Avenue du Sud.

◆ **Stationnement des vélos :**

Des garages à vélos sont disponibles dans le parking souterrain sous le bâtiment B.



♦ **SANTE (tabac, alcool, psychotropes...)**

L'introduction sur le site, la possession, la vente, l'achat ou la consommation de substances illégales, toxiques ou nocives pour l'organisme (alcool, drogue ou autre produit psychotrope) sont rigoureusement interdits.

La consommation de tabac ou de e-cigarette n'est pas autorisée à l'intérieure des locaux.

Des cendriers sont à votre disposition pour jeter vos mégots, nous vous remercions de les utiliser afin de garder le site propre et agréable.

♦ **ACCIDENTS – MALAISES**

En cas de malaise ou d'accident, vous devez alerter le PC Sécurité, puis prévenir votre école afin qu'un personnel secouriste de votre école prenne en charge la personne en détresse.

Le personnel IPSL se chargera de prévenir les secours.

La personne en détresse ne doit en aucun cas être déplacée.

♦ **SECURITE INCENDIE**

A titre préventif, des exercices d'évacuation sont programmés chaque année.

Afin que ces exercices se déroulent correctement, vous devez prendre connaissance de la consigne de sécurité affichée à l'entrée de chaque salle de cours ou amphi.

En cas d'alarme incendie, vous devez évacuer les locaux sous l'autorité de l'enseignant qui vous encadre.

LA VIE ETUDIANTE SUR LE CAMPUS

◆ MANIFESTATIONS, VENTES & DIVERS

Les activités associatives qu'elles soient gracieuses ou destinées à récolter des fonds, doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la direction de votre école, qui doit être validée par l'administration de l'IPSL.

Les démarches sont à effectuer auprès de l'administration de l'IPSL au 01.30.75.60.09.

Cette procédure s'applique aussi pour :

- ◆ Réservation de salles,
- ◆ Autorisation de vente de produits,
- ◆ Campagne de liste de BDE
- ◆ Réservation de l'Espace Saint-Louis pour vos spectacles de fin d'année



◆ AFFICHAGE

L'affichage, quel qu'il soit, se fait sur les panneaux prévus à cet effet.

Certains de ces panneaux sont réservés au sein de votre école, à l'enseignement ou à des informations internes.

L'IPSL met à la libre disposition de chacun des panneaux pour afficher des informations à caractère général : spectacles, conférences, organisations diverses etc..

L'affichage sauvage (murs, vitres, portes etc...) est rigoureusement interdit.

En cas de besoin particulier, nous vous remercions de vous rapprocher de l'administration de l'IPSL.

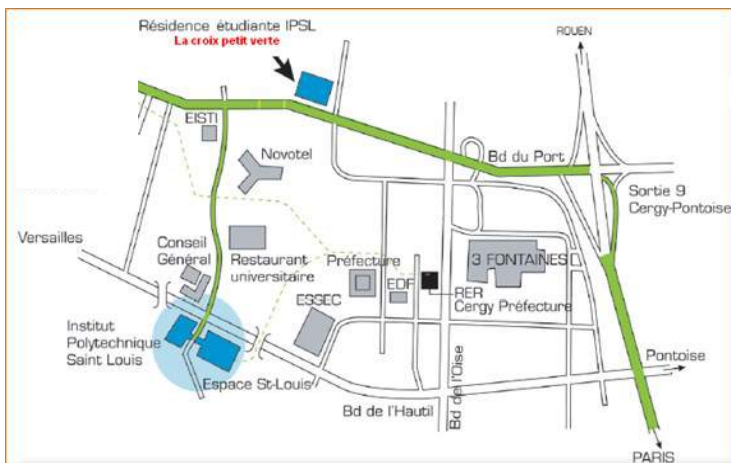


LA VIE PRATIQUE A CERGY

30 MINUTES
DE PARIS

30 MINUTES
DES AEROPORTS
CDG ET BEAUVAIS

- ◆ **R.E.R** : Arrêt du RER A / CERGY PREFECTURE
- ◆ **BUS** : Depuis la gare RER, ligne 38, arrêt « Conseil Départemental ». STIVO : 01.34.42.75.15
- ◆ **LIGNES AERIENNES** : Aéroport Charles de Gaulle et Aéroport de Beauvais
- ◆ **ROUTE** : Directement située sur l'autoroute A15, Cergy Sortie n° 9 « Cergy-Préfecture » et suivre le fléchage Conseil Général pour vous retrouver sur le boulevard de l'Hautil.





CERGY-PONTOISE C'EST :

- ◆ Une ville verte, moderne et jeune : 36% de ses habitants ont moins de 25 ans
- ◆ Une ville universitaire avec près de 30.000 étudiants. Une ville technopolitaine avec 3700 entreprises et 17 parcs d'activités.
- ◆ **CERGY-PONTOISE, UNE VILLE QUI BOUGE !** En termes de loisirs et de culture, la ville de Cergy propose un large panel d'activités extrascolaires, de quoi se détendre et optimiser son temps libre.
- ◆ Culture : Nombreux centres de documentation et bibliothèques, des musées, un auditorium, des théâtres, des centres musicaux et salles de spectacles, un conservatoire.
- ◆ Sports : Plus de 200 associations sportives, pour les accros du sport nautique, la base de loisirs de Cergy propose : voile, ski nautique, canoë kayak, parcours d'eaux vives...

◆ LOISIRS :

2 grands complexes cinématographiques, bowling, laser-quest, paint-ball, karting, billard, escalade, plusieurs discothèques et pubs à Cergy et aux alentours, 3 centres commerciaux, piscines et l'Aren'Ice (équipement sportif aux multiples possibilités).

Avec ses deux patinoires, l'Aren'Ice accueille avant tout la Fédération française de hockey sur glace, et a installé son centre national au sein du bâtiment.



◆ [vélo2, les vélos en libre-service de Cergy-Pontoise](#)

En vous abonnant, ou en utilisant vélo2 pour 2 jours ou 24h, vous vous déplacez librement, jour et nuit, dans l'agglomération de Cergy-Pontoise. Le système vélo2 est ouvert 7j/7 de 5h à 2h du matin, avec une remise des vélos possible 24h/24.



◆ **CENTRES MEDICAUX**

- ◆ Centre commercial - Les 3 Fontaines - Tél : 01.30.30.06.30
- ◆ Les Touleuses - Tél : 01.30.31.10.00

◆ **PHARMACIES**

- ◆ Pharmacie du centre commercial Les 3 Fontaines
Avenue des 3 Fontaines, 95000 Cergy - Tél : 01.30.73.04.54

◆ **HOPITAUX**

- ◆ Hôpital René Dubos
6, Avenue de l'Île de France, 95300 Pontoise - Tél : 01.30.75.40.40
- ◆ Clinique Sainte-Marie
1, Rue Christian Barnard, 95520 Osny - Tél : 01.34.20.96.96
- ◆ SOS médecins 95 - Tél : 01.30.40.12.12

Samu15

Pompiers18

Police Nationale17

Les 3 services.....112

◆ CONTACTS A CERGY

◆ Bibliothèques Cergy

L'inscription est gratuite pour les jeunes scolarisés dans l'agglomération de Cergy-Pontoise.

Vous présenter au bureau d'accueil des bibliothèques avec un papier d'identité et un justificatif de domicile.

◆ Centre Information Jeunesse (C.I.J.) :

1, place des arts et métiers

Tél : 01.34.41.67.67

www.cij95.asso.fr

◆ A.D.I.L 95 (logement)

Parvis de la préfecture-Immeuble "les Oréades"

Tél : 01.30.32.14.22

www.adil.org

◆ Association Ensemble2generations

(logement)

f.de-puget@ensemble2generations.fr

Tél : 06.26.66.29.51

◆ **HOTEL DE VILLE**

3, place de l'Hôtel de ville
BP 48000 Cergy
95801 Cergy-Pontoise Cedex
Tél : 01.34.33.44.00

◆ **PREFECTURE DU VAL D'OISE**

10, avenue Bernard Hirsch
95010 Cergy-Pontoise Cedex
Tél : 01 34.20.95.95
www.val-doise.pref.gouv.fr

◆ **CAF**

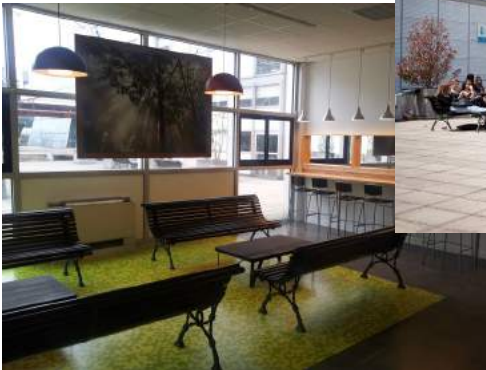
Caisse Allocations Familiales
2, place de la Pergola
95018 Cergy-Pontoise Cedex
Tél : 01.30.73.68.00
www.caf.fr

◆ **LA POSTE**

Cergy le Grand Centre
7, place des cerclades
95018 Cergy-Pontoise Cedex
Tél : 36.31
www.la poste.fr

NOTES

A series of 20 horizontal dotted lines for writing notes.



Institut
Polytechnique
Saint-Louis

IPSL

CAMPUS
CERGY

ECAM EPMI
GRADUATE SCHOOL OF ENGINEERING

epss

ileps

**UNIVERSITÉ
PARIS • SEINE**



**val
d'oise**
le département

